

FONDATION
LÉOPOLD BELLAN



20 / RAPPORT
D'ACTIVITÉ / 25

Entreprendre pour soigner et accompagner

Sommaire

Rapport d'activité 2025

Page 6

Éditorial

Page 8

Nos quatre secteurs d'activité

Accompagner à chaque étape de la vie

PAGE 12



**2025
UNE ANNÉE HISTORIQUE
ET STRUCTURANTE**

Page 13

**140 ans d'engagement au
service des plus vulnérables**

Page 15

**Une gouvernance renforcée
pour accompagner les évolutions**

- Le Conseil d'administration
- La Direction générale
- Le Comité de direction et les équipes du Siège

PAGE 20



**TRANSFORMER
NOTRE OFFRE POUR MIEUX
ACCOMPAGNER**

Page 21

**L'évolution de l'activité petite
enfance**

Page 22

**Organiser l'offre autour des
parcours de vie**

- Garantir la continuité des parcours
- Accompagner les transitions de parcours de vie

Page 27

**Adapter nos réponses aux
évolutions de la société**

- L'inclusion scolaire
- Le virage domiciliaire
- Le virage ambulatoire
- De nouvelles expertises et des réponses ciblées
- Accompagnement de la fin de vie : une expertise reconnue et en développement



S'APPUYER SUR DES FONDATIONS SOLIDES

Page 33

Les professionnels au cœur de la transformation

- Un dialogue social permanent
- Prévenir les risques et améliorer durablement les conditions de travail
- Agir contre l'absentéisme, un enjeu collectif
- Former et accompagner les évolutions des métiers
- Une attention constante à la qualité de vie au travail
- Une politique volontariste en faveur de l'égalité professionnelle

Page 36

Garantir la qualité et la sécurité des accompagnements

- Résultats des évaluations et certifications
- Satisfaction des personnes accompagnées
- Innovations et ludopédagogie

Page 38

Le renforcement des systèmes d'information

- Schéma directeur des systèmes d'information 2025-2028
- Sécurité numérique et cybersécurité

Page 40

Quelques grands projets de nos établissements

- Construction et réhabilitation du Pôle gérontologique de Magnanville
- Déménagement du Pôle Epilepsie de Créteil à Combs-la-Ville
- Reconstruction des Habitats du Pôle autonomie de Creil

Page 42

Un Comité éthique renouvelé



UNE ŒUVRE TOURNÉE VERS L'AVENIR

Page 45

Hackathon et innovations

Page 47

La culture, au cœur de notre ADN

- Des projets culturels diversifiés
- Nos partenaires
- Le concours de peinture Léopold Bellan

Page 50

Des dons et legs au service de nos projets

- Des projets soutenus en 2025
- Des réalisations concrètes en 2025

Page 53

Une responsabilité environnementale qui se poursuit

- Les ambassadeurs de la transition écologique
- Lancement des audits énergétiques des établissements soumis au Décret tertiaire



RAPPORT FINANCIER ET COMPTES COMBINÉS

Acronymes & abréviations

ARS agence régionale de santé

CAMSP centre d'action médico-sociale précoce

CMPP centre médico-psychopédagogique

CPOM contrat pluriannuel d'objectifs et de moyens

CRT centre de ressources territorial

DAME dispositif d'accompagnement médico-éducatif

EHPAD établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes

EMASCO équipes mobiles d'appui à la scolarisation

ESAT établissement et service d'aide par le travail

IDA institut pour déficients auditifs

IME institut médico-éducatif

MAS maison d'accueil spécialisée

MDPH maison départementale des personnes handicapées

PAS pôles d'appui à la scolarité

PASA pôle d'activités et de soins adaptés

PUI pharmacie à usage interne

SAD service autonomie à domicile

SAEH service d'accompagnement éducatif avec hébergement

SAFEP service d'accompagnement familial et d'éducation précoce

SAJ service d'accueil de jour

SAVS service d'accompagnement à la vie sociale

SEES section d'éducation et d'enseignement spécialisé

SEHA section pour enfants avec handicaps associés

SESSAD service d'éducation spécialisée et de soins à domicile

SETA service éducatif de transition en appartements regroupés

SIPFP section d'initiation à la première formation professionnelle

SPASAD service polyvalent d'aide et de soins à domicile

SSEFS service de soutien à l'éducation familiale et scolaire

SSIAD service de soins infirmiers à domicile

UEE unités d'enseignement externalisées

Prix spécial Concours de peinture 2025



Pôle médico-éducatif Léopold Bellan de Seine-et-Marne



PARTICIPANTS

Van KOYI BOMBA, Clara STEVENARD,
encadrés par Mathieu NOYELLE.

Éditorial



20/25

*Transformer
pour mieux
accompagner
les parcours
de vie !*



L'année 2025 a été, pour la Fondation Léopold Bellan, une année charnière : une année de célébration et de transformation, au service des personnes que nous accompagnons.

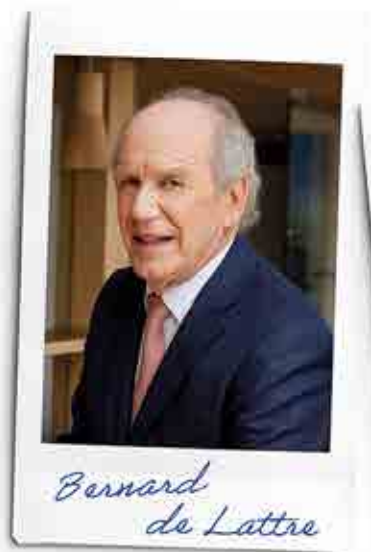
Nous avons commencé l'année en célébrant nos 140 ans à l'Hôtel-de-Ville de Paris, un moment fort qui a mis en lumière l'ensemble de nos acteurs : les personnes accompagnées, les professionnels et les bénévoles. Cette célébration a rappelé le sens profond de notre action et la richesse de notre mission.

2025 a également été l'année de décisions difficiles mais nécessaires. Après dix années de résultats déficitaires, malgré l'engagement constant de toutes les équipes, nous avons choisi de céder nos neuf crèches à un opérateur spécialisé, également à but non lucratif. Ce recentrage stratégique garantit la pérennité des structures concernées tout en renforçant la cohérence de notre action autour de nos cœurs de métier : le sanitaire, le médico-social et le social.

Dans le même temps, nous avons poursuivi la transformation de notre offre et la modernisation de nos outils. Le virage inclusif, domiciliaire et ambulatoire s'est renforcé avec le développement de plateformes, de guichets uniques et de parcours coordonnés. Les projets emblématiques du Pôle surdit   à Paris, du Pôle   pilepsie    Combs-la-Ville et la r  novation de Magnanville, ou encore la transformation du foyer de Creil, incarnent cette nouvelle mani  re de penser l'accompagnement.

Notre feuille de route num  rique a continu   de se d  ployer avec la poursuite de l'informatisation des

Président



Directeur Général



dossiers usagers et l'introduction de nouveaux outils pour les équipes, renforçant à la fois la qualité et l'efficacité de nos accompagnements.

“ La qualité reste au cœur de nos priorités.”

Les évaluations externes menées en 2025 par des auditeurs accrédités par la Haute Autorité de Santé confirment d'excellents résultats : 96 % de nos structures sont classées A ou B sur la nouvelle plateforme à destination du public, Qualiscope. Ces résultats sont tout particulièrement remarquables pour nos Ehpad.

L'innovation continue également d'irriguer notre action, avec l'organisation d'un premier hackathon interne qui a permis de faire émerger deux projets, aujourd'hui en cours de déploiement.

Nos initiatives culturelles et partenariales contribuent à renforcer l'épanouissement des personnes et notre impact social.

2025 a aussi été l'année de la réorganisation et de l'évolution de notre gouvernance.

Nous avons structuré la Fondation autour de deux grands parcours : celui des personnes âgées et des patients, incluant les personnes en situation de

handicap vieillissantes, et celui des personnes en situation de handicap, tous âges confondus, ainsi que les jeunes pris en charge par la protection de l'enfance.

Cette organisation assure la continuité des parcours, valorise nos expertises et renforce notre efficacité auprès des personnes que nous accompagnons.

Au-delà de nos chiffres et de la diversité de nos activités, **notre fil rouge reste le même : accompagner, soutenir, inclure.** Notre force réside dans notre capacité à nous transformer, à anticiper et à répondre aux évolutions des attentes des personnes et des politiques publiques.

Nous remercions l'ensemble des professionnels engagés au sein de la Fondation, sans qui rien ne serait possible.

La Fondation Léopold Bellan est en mouvement. Elle sait évoluer tout en restant fidèle à ses valeurs.

52,6 M€

PRODUITS
D'EXPLOITATION
EN 2024



24

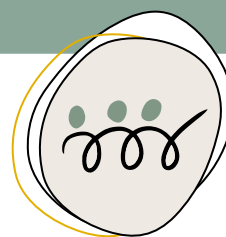
ÉTABLISSEMENTS,
SERVICES
ET DISPOSITIFS
INNOVANTS

652 ETP

1062

PLACES

Secteur Enfants et Jeunes



Notre ambition

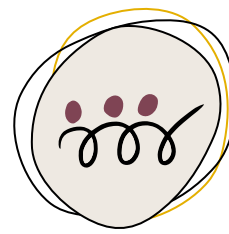
Assurer aux enfants et jeunes les moyens de construire leurs repères et compétences, les accompagner vers l'autonomie dans une perspective.

Nos réponses

Un accompagnement diversifié, le plus précocement possible, dans les secteurs couvrant aussi bien les besoins éducatifs, pédagogiques que sociaux, pour les enfants, les adolescents et les jeunes adultes.

Nos établissements

- 3 Maisons d'enfants à caractère social
- 2 Services Appartements
- 1 Institut médico-éducatif pour enfants épileptiques
- 2 Instituts médico-éducatif pour enfants atteints de troubles du neuro-développement
- 1 Dispositif d'accompagnement médico-éducatif
- 1 Unité d'accueil temporaire
- 1 Service d'éducation spécialisée et de soins à domicile
- 3 Instituts pour enfants atteints de déficience auditive
- 4 Services de soutien à l'éducation familiale et à la scolarisation
- 1 Centre médico-psycho-pédagogique
- 1 Centre d'action médico-sociale précoce
- 2 Services d'Accompagnement Familial et d'Éducation Précoce
- 1 Collège & 1 Lycée pour enfants souffrant de déficience auditive ou de troubles spécifiques du langage et des apprentissages



Secteur Adultes en situation de handicap

31

ÉTABLISSEMENTS,
SERVICES
ET DISPOSITIFS
INNOVANTS

1351 PLACES



414 ETP

50,8 M€

PRODUITS D'EXPLOITATION
EN 2024

Notre ambition

Favoriser et développer la vie professionnelle et sociale des adultes en situation de handicap.

Nos réponses

Accompagner vers l'emploi et proposer des modes d'hébergement diversifiés.

Nos établissements

- 8 Établissements et services d'aide par le travail
- 5 Foyers d'hébergement
- 3 Foyers de vie
- 5 Services d'accompagnement à la vie sociale
- 2 Services d'évaluation et d'accompagnement à domicile
- 2 Foyers d'accueil médicalisés
- 2 Habitats inclusifs
- 3 Services d'accueil de jour
- 1 Groupe d'entraide mutuelle

20

ÉTABLISSEMENTS,
SERVICES
ET DISPOSITIFS
INNOVANTS

1697

PLACES

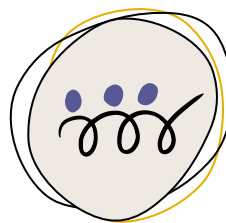


82,4 M€

PRODUITS
D'EXPLOITATION
EN 2024

986

ETP



Secteur Personnes âgées

Notre ambition

Offrir aux personnes âgées la possibilité de vivre, de se soigner et d'être accompagnées dans le respect de leur dignité et de leur volonté.

Nos réponses

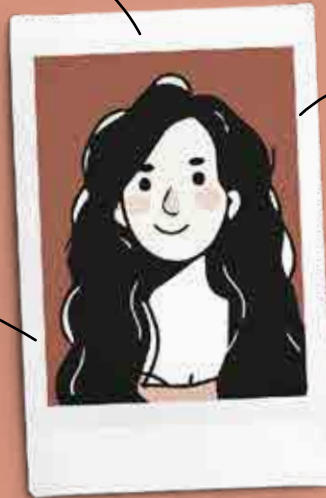
Une offre de services sur mesure, de l'accompagnement à domicile jusqu'à l'accueil en institution « comme à la maison ».

Nos établissements

- 9 Établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes
- 3 Services d'accueil de jour
- 4 Services de soins infirmiers à domicile
- 1 Service prestataire d'aide à domicile
- 1 Centre de ressources territorial
- 1 Plateforme de répit pour les aidants
- 1 Résidence Seniors

50,4 M€

PRODUITS
D'EXPLOITATION
EN 2024



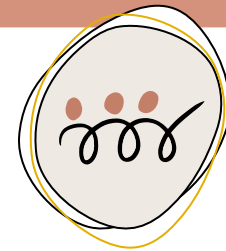
8

ÉTABLISSEMENTS,
SERVICES
ET DISPOSITIFS
INNOVANTS

383 ETP

468 PLACES

Secteur Patients



Notre ambition

Innovier et développer notre expertise médicale et soignante au service du plus grand nombre.

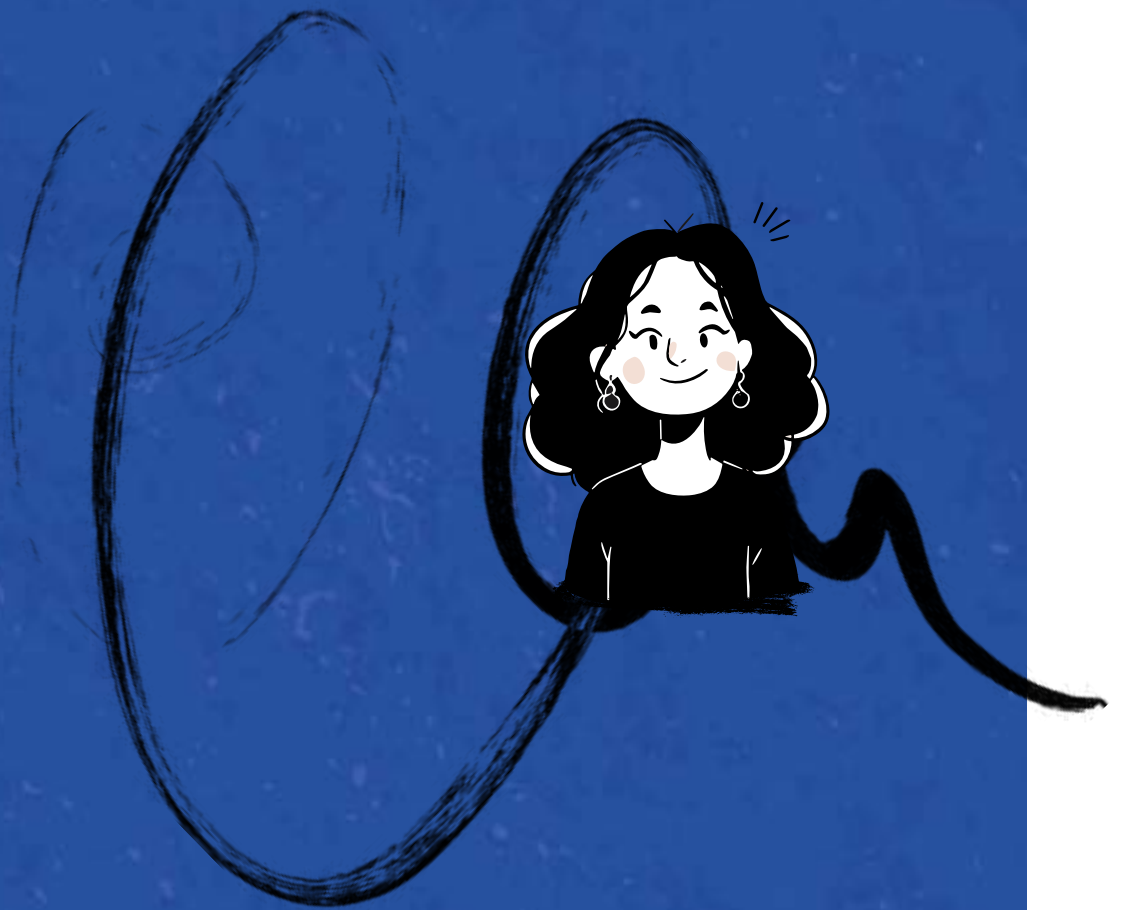
Nos réponses

Des établissements spécialisés en gériatrie et neuro-psychogériatrie, cardiologie, épilepsie sévère, réadaptation fonctionnelle.

Nos établissements

- 1 Hôpital gériatrique
- 4 Hôpitaux de prévention et de réadaptation :
 - cardiologie
 - neurologie
 - affection du système locomoteur
 - affections respiratoires
- 1 Service d'hospitalisation à domicile
- 1 Centre de santé médical
- 1 Hôpital de jour pour patients épileptiques

#1



2025
Une année
historique et
structurante

140 ans d'engagement au service des plus vulnérables

Fondée en 1884 par Léopold Bellan, la Fondation poursuit depuis plus d'un siècle un projet humaniste fondé sur la solidarité, l'inclusion et l'innovation.

La Fondation a choisi en 2025 de célébrer un anniversaire exceptionnel : 140 ans au service des plus vulnérables.



Cet événement s'est tenu à une date particulièrement symbolique : les 20 ans de la loi du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées.

Organisée à l'Hôtel de Ville de Paris, la cérémonie a rassemblé plus de 500 participants : professionnels, personnes accompagnées, administrateurs, bénévoles, donateurs et partenaires institutionnels.



Aux côtés des représentants des pouvoirs publics, les interventions ont rappelé la pertinence du projet porté par la Fondation, dans un contexte politique et social incertain.

Un héritage fidèle à son esprit d'origine

Léopold Bellan, négociant, homme politique et philanthrope, avait imaginé une société capable d'accueillir chacun dans sa singularité et de protéger les plus fragiles. Sans fortune personnelle, il sut fédérer autour de lui des soutiens engagés pour bâtir un réseau d'établissements dédiés aux personnes vulnérables, tout en s'attaquant aux grands fléaux sociaux de son époque.



Les travaux historiques, présentés lors de la cérémonie, ont souligné l'héritage de cet esprit : une Fondation transformée, mais fidèle à ses valeurs fondatrices de solidarité, d'inclusion et de dynamisme.

Des défis contemporains clairement identifiés

Au-delà de la célébration, cet anniversaire fut un moment de réflexion collective. Vieillesse démographique, maintien à domicile, recrutements en tension dans les métiers du soin, urgence de la protection de l'enfance, inclusion des personnes en situation de handicap : autant d'enjeux majeurs qui appellent des réponses innovantes et structurées.

La Fondation a réaffirmé sa détermination à adapter ses réponses aux évolutions de la société, avec exigence et responsabilité.

140 ans après sa création, la Fondation demeure fidèle à son ambition : entreprendre, innover et accompagner avec humanité et exigence.



Des témoignages qui incarnent la mission

Les prises de parole des personnes accompagnées ont constitué le cœur de l'événement. Leurs parcours ont illustré concrètement les effets de l'accompagnement proposé.

Autonomie retrouvée, reconstruction personnelle, projets professionnels émergents : ces témoignages ont redit que la mission de la Fondation consiste avant tout à permettre à chacun de construire de manière autonome son avenir.

La mobilisation des équipes, notamment celles des Ateliers Léopold Bellan de Paris et de Noyon, ont contribué à faire de cette journée un moment fédérateur et porteur de sens.

Une gouvernance renforcée pour accompagner les évolutions



En 2025, la Fondation Léopold Bellan a poursuivi la clarification et le renforcement de sa gouvernance afin d'accompagner la transformation engagée et de consolider son pilotage stratégique.

Le Conseil d'administration

La gouvernance de la Fondation Léopold Bellan repose sur un Conseil d'administration composé de treize membres bénévoles, élus pour un mandat de six ans. Instance stratégique de la Fondation, le Conseil définit les grandes orientations de l'institution et veille à leur mise en œuvre.

Chaque année, il examine le rapport sur la situation financière et morale, approuve les comptes de l'exercice écoulé et vote le budget de l'année à venir, garantissant ainsi la solidité et la transparence de notre gestion.

Le 28 mai 2026, le Conseil d'administration a procédé au renouvellement d'une partie de ses membres. Nous adressons nos remerciements chaleureux et notre reconnaissance à **Monsieur René Cessieux**, administrateur depuis 2008, ainsi qu'à **Monsieur Jean Papahn**, à nos côtés depuis 2020, pour leur engagement fidèle et leur soutien constant au service de la Fondation.

Le Conseil accueille quatre nouveaux membres. Deux membres de droit rejoignent l'instance : **Monsieur Jean-Pierre Carré**, en tant que représentant du ministère de l'Intérieur et **Madame Léa Morgant**, comme représentante du ministère de la Culture, renforçant ainsi les liens institutionnels de la Fondation. Ces nouveaux membres de droit remplacent respectivement **Mesdames Fatiha Benatsou et Nathalie Eggs** que nous remercions chaleureusement pour leur engagement à nos côtés.

Madame Mélanie Courmont Jamet et **Monsieur Hugues du Jeu** intègrent également le Conseil d'administration, en remplacement des administrateurs sortants. La Fondation se réjouit de pouvoir compter sur leur engagement et leur expertise au service de son projet.

Enfin, **Monsieur Bernard de Lattre**, Président, **Madame Anne Chéret**, administratrice depuis 2016, et **Monsieur Éric Lejoindre**, membre du Conseil depuis 2018, voient leur mandat reconduit pour une durée de six ans. La Fondation se réjouit de pouvoir continuer à s'appuyer sur leur expérience et leur implication au service de son projet.

Composition du Conseil d'administration 2026

BUREAU

PRÉSIDENT

BERNARD DE LATTRE
Administrateur de sociétés

VICE-PRÉSIDENTE

ÉLÉONORE DE LACHARRIÈRE
Présidente de la Fondation
Culture et Diversité

SECRÉTAIRE GÉNÉRALE

NATHALIE RACHOU
Administrateur de sociétés

TRÉSORIER GÉNÉRAL

PHILIPPE GEYRES
Administrateur de sociétés
du domaine de l'électronique,
de la sécurité numérique
et des télécommunications

ADMINISTRATEURS

ANNE CHÉRET

Consultant en développement durable,
responsabilité sociétale des entreprises

MÉLANIE COURMONT JAMET

Avocate associée

HUGUES DU JEU

Fondateur et dirigeant d'une société de conseil

HUBERT DUMONT

Chef d'entreprise

ÉRIC LEJOINDRE

Maire du 18ème arrondissement de Paris

VÉRONIQUE MARGRON

Théologienne moraliste, prieure provinciale
des Dominicaines de la Présentation

MEMBRES DE DROIT

JEAN-PIERRE CARRÉ

Ancien administrateur des finances publiques
Représentant M. le Ministre de l'Intérieur

LÉA MORGANT

Cheffe du service Mécénat
Représentant Mme la Ministre de la Culture

LE REPRÉSENTANT de Mme la Ministre
de la Santé, des Familles, de l'Autonomie et
des Personnes handicapées
(non désigné)

René Cessieux

Philippe Geyres

*Nathalie
Rachou*

Hugues du Jeu

Eric Lejoindre

Hubert Dumont

Matthieu Lainé



Véronique Margron

*Bernard
de Lattre*

*Jean-Pierre
Carré*

*Éléonore
de Lacharrière*

Anne Chéret

Jean Papahn

Léa Morgant

Mélanie Courmont Jamet

Matthieu Lainé
Directeur Général



Aurélie Drouet
Directrice Générale Adjointe
en charge des secteurs
Handicap et Protection
de l'Enfance

Sophie Villedieu
Directrice Générale Adjointe
en charge des secteurs Personnes
âgées et Patients

La Direction générale

Le Directeur Général est nommé par le Conseil d'administration sur proposition du Président. Il est responsable de l'exécution des décisions prises par les instances de la Fondation et assure une fonction permanente de direction, d'appui et de contrôle auprès de l'ensemble des établissements et services.

Il constitue également l'interface stratégique entre les établissements et le Conseil d'administration.

Le Directeur Général est soutenu dans ses missions par deux Directrices Générales Adjointes, qui ont autorité hiérarchique sur les Directeurs d'établissements directement rattachés à elles. Ces dernières entretiennent des relations permanentes avec ces Directeurs, afin d'assurer une gestion cohérente et efficiente des structures.

En 2025, la Direction Générale a engagé une réorganisation de son fonctionnement afin de renforcer la fluidité des parcours des personnes accompagnées et d'équilibrer les périmètres sectoriels.

Cette évolution vise notamment à...

...
Décloisonner les dispositifs et structurer l'offre autour de deux grands parcours

...
Accompagner la constitution progressive de pôles et plateformes, conformément au projet stratégique

...
Valoriser la dimension stratégique des Directions Générales Adjointes

...
Renforcer l'appui de proximité aux Directeurs d'établissements

La nouvelle organisation repose sur deux Directions Générales Adjointes structurées par parcours, ainsi que sur la création de deux postes de Directeurs délégués, rattachés à chacune d'elles, et d'un poste de conseiller technique.

La Direction du développement voit ses missions évoluer dans le cadre de cette dynamique de transformation, avec le rattachement de deux chefs de projet.

Le Comité de Direction et les équipes du Siège

Placées sous l'autorité du Directeur Général, les équipes du Siège assurent des missions d'assistance, de conseil et de contrôle au service des établissements, dans des domaines d'expertise essentiels à leur bon fonctionnement. Cette organisation renouvelée consolide leur rôle d'appui stratégique et opérationnel auprès des structures de la Fondation.

Composition du Comité de direction



Directeur de la Transformation numérique

Directeur des Finances et du Patrimoine



Directrice de la Communication et de la Vie institutionnelle

Directeur de la Qualité et de la Gestion des Risques



Directrice du Développement et de la Transition écologique

Directrice des Ressources Humaines



Directrice déléguée auprès des établissements des secteurs personnes âgées et patients

Directrice déléguée auprès des établissements des secteurs handicap et protection de l'enfance



#2



Transformer
notre offre
pour mieux
accompagner



L'évolution de l'activité petite enfance

Après dix années d'engagement en faveur d'un accueil inclusif, notamment pour les jeunes enfants en situation de handicap, la Fondation Léopold Bellan a décidé de confier, à compter du 1er janvier 2026, la gestion de ses neuf crèches à un acteur privé à but non lucratif reconnu pour son expertise dans le domaine de la petite enfance et partageant nos valeurs éducatives.



**DANS CE CONTEXTE
COMPLEXE
POUR LES STRUCTURES
DE LA PETITE ENFANCE**

cette décision garantit
leur continuité,
leur développement
et la sécurisation des
équipes, reprises
dans des conditions
encadrées.

Organiser l'offre autour des parcours de vie

**La transformation
de l'offre
est un processus
progressif,
fondé sur
six principes
structurants**

1
AUTO-
DÉTERMINATION

2

DIVERSIFICATION
DES RÉPONSES

3

SUBSIDIARITÉ

4

TERRITORIALITÉ

5

CONTINUITÉ
DES PARCOURS

6

PERSONNALISATION
DES
ACCOMPAGNEMENTS

**LA TRANSFORMATION
DE L'OFFRE MOBILISE
L'ENSEMBLE DES ÉQUIPES,**

appelle les encadrants à devenir de véritables pilotes de projets et s'appuie sur un dialogue constant avec les familles, les personnes accompagnées et les autorités publiques, au service d'un objectif partagé : des parcours choisis et cohérents à chaque étape de la vie.



Ces évolutions de pratiques existent sur le terrain. Elles traduisent une autre manière de penser l'accompagnement, plus respectueuse des capacités et des aspirations de chacun.

MATTHIEU LAÏNÉ Directeur général



Nous devons être en mesure d'apporter une première réponse pour éviter que des enfants soient sans un premier niveau de réponse voire sans solution.

Chaque famille doit pouvoir avoir accès à un guichet unique sur le territoire, afin de bénéficier d'une évaluation, d'une orientation et d'une coordination de parcours.

AURÉLIE DROUET

Directrice générale adjointe en charge des secteurs Handicap et Protection de l'enfance

Garantir la continuité des parcours

L'année 2025 marque une étape structurante pour la Fondation Léopold Bellan : le passage d'une logique sectorielle à une logique de parcours.

Il ne s'agit plus d'additionner des dispositifs mais de proposer une prestation adaptée à chaque personne tout au long de sa vie, à travers une offre coordonnée, lisible et évolutive, en évitant les ruptures.

Dans les établissements accueillant des enfants en situation de handicap, cette transformation se concrétise par la constitution progressive de plateformes de services coordonnés, organisées autour de grands parcours (troubles du neurodéveloppement, déficiences sensorielles, handicap moteur, polyhandicap).

2025 : une année structurante pour la Fondation.



Des ateliers et les enquêtes menés avec les familles et les jeunes

Ils ont permis d'ajuster les projets pour mieux répondre à leurs attentes en matière d'inclusion, de loisirs, d'orientation professionnelle et de logement.

CONCRÈTEMENT, CETTE ORGANISATION EN PLATEFORMES PERMET :

- Une meilleure coordination du parcours de la personne, des équipes et des partenaires intervenant auprès de la personne.
- Un premier niveau de réponse sur le territoire de proximité de la personne.
- Une offre diversifiée apportant une réponse à chaque personne quel que soit le degré de son handicap, la présence ou non de handicaps associés et ses attentes, et leurs évolutions.
- Une prestation d'appui ressource à destination des acteurs du milieu ordinaire (établissements scolaires, centres de loisirs, entreprises, associations sportives, culturelles et de loisirs ...).

La continuité des parcours se traduit aussi par des initiatives structurantes sur les territoires.



Les initiatives sur les territoires

En Seine-et-Marne, le Pôle médico-éducatif a engagé une **transformation profonde**, notamment pour renforcer l'inclusion scolaire. Plusieurs dispositifs complémentaires ont été développés.

- * **Les Équipes Mobiles d'Appui à la Scolarisation (EMASCO)** interviennent dans les écoles, collèges et lycées. Elles accompagnent les équipes éducatives confrontées à des situations complexes, en apportant une expertise médico-sociale, des conseils concrets et des solutions adaptées pour maintenir l'élève dans son environnement scolaire.



✱ **Les Pôles d'Appui à la Scolarité (PAS)** s'inscrivent dans une logique d'accessibilité universelle. Ils proposent des réponses rapides et de proximité aux élèves rencontrant des difficultés d'apprentissage ou d'adaptation. Leur ambition est double : soutenir l'élève et sa famille, tout en renforçant les capacités des équipes pédagogiques à accueillir tous les profils. Les ressources mobilisées permettent notamment d'intervenir précocement, avant même qu'une situation de handicap ne soit formellement reconnue.

✱ **Enfin, les Unités d'Enseignement Externalisées (UEE)** constituent un levier essentiel d'inclusion. Ces dispositifs permettent à des enfants accompagnés par le médico-social de suivre leur scolarité au sein d'établissements ordinaires, dans un cadre sécurisé et adapté. Ils favorisent une immersion progressive dans le milieu scolaire classique, le développement des compétences sociales et l'autonomie, tout en maintenant un accompagnement spécialisé.



Accompagner les transitions de parcours de vie

Transformer l'offre, c'est aussi mieux sécuriser les moments charnières

Le passage de l'enfance à l'âge adulte



Les articulations entre sanitaire et médico-social

L'avancée en âge des personnes en situation de handicap

La Fondation a la volonté d'apporter des réponses adaptées à des solutions complexes.

- * **Ainsi, à Courbevoie**, la montée en charge d'un service d'appartements renforcés offre une solution intermédiaire, entre foyer collectif et semi-autonomie, sécurisant les parcours des jeunes adultes.
- * **En Essonne**, un projet de deux maisonnées à effectifs réduits, à la croisée des parcours handicap et protection de l'enfance, prévoit l'accueil de jeunes en situation de double vulnérabilité, avec une place dédiée au répit.
- * **À Combs-la-Ville**, le Pôle Epilepsie, destiné à accueillir les activités aujourd'hui implantées à Créteil, s'inscrit dans cette dynamique de transformation. Il portera un projet médico-social entièrement repensé, articulé autour de 20 places d'hôpital de jour, 50 places d'Esat et de la création de 40 places de Maison d'Accueil Spécialisée pour des adultes épileptiques présentant des troubles associés. Au-delà des capacités d'accueil, le site intégrera également une fonction ressources, au service des professionnels et des partenaires du territoire.

Ce projet illustre pleinement la volonté de la Fondation d'apporter des réponses adaptées à des situations complexes, encore insuffisamment couvertes en Île-de-France, et de réduire les situations sans solution.

Combs-la-Ville :
Pose de la 1^{ère} pierre



Adapter nos réponses aux évolutions de la société

L'inclusion scolaire

La Fondation Léopold Bellan renforce son engagement en faveur de l'inclusion scolaire avec la **reprise des Cours Morvan** à compter du 1er septembre 2025. Cet établissement parisien accueille des élèves sourds et des élèves porteurs de troubles spécifiques du langage et des apprentissages. Ce rapprochement marque une nouvelle étape dans la transformation de l'offre de la Fondation en faveur de parcours sur mesure pour les enfants en situation de handicap.

Le Collège et Lycée Morvan, historiquement gérés par l'Association pour la Promotion du cours d'Enseignement Secondaire pour Déficiants Auditifs Francine et Marie Morvan, accueille aujourd'hui plus de 140 élèves dans des classes à effectifs réduits (10 à 12 élèves) avec des programmes adaptés de la pré-sixième jusqu'à la terminale pour sécuriser les parcours.

*La Fondation réaffirme
l'ambition d'offrir
à chaque jeune un parcours
scolaire exigeant, sécurisé
et inclusif.*

L'INTÉGRATION DE CET ÉTABLISSEMENT AU SEIN DE LA FONDATION PERMET DE :

- Valoriser et renforcer une expertise reconnue dans l'accompagnement scolaire des jeunes sourds et des jeunes porteurs de troubles du langage ;
- Renforcer les synergies entre l'Éducation nationale et le secteur médico-social pour proposer des parcours plus fluides et inclusifs ;
- Offrir aux élèves sourds ou porteurs de troubles du langage la possibilité de suivre un cursus ordinaire ou spécialisé, selon leurs besoins linguistiques et cognitifs ;
- Construire un dispositif intégré afin de suivre l'enfant de la petite enfance jusqu'au lycée.

Cette reprise permet également la constitution d'un Pôle surdité parisien intégré, réunissant les structures spécialisées de la Fondation : les Pôles surdité Paris Est, Paris 14 et Paris 15.

Il fonctionne comme un guichet unique proposant des parcours personnalisés, en langue des signes française ou en approche oraliste, de la petite enfance jusqu'à l'autonomie adulte. Cette organisation décloisonnée facilite les transitions et sécurise les parcours. À travers ce projet, la Fondation Léopold Bellan réaffirme son ambition : offrir à chaque jeune un parcours scolaire exigeant, sécurisé et pleinement inclusif.

Le virage domiciliaire

Face au vieillissement de la population et aux aspirations croissantes des personnes âgées de rester chez elles, la Fondation Léopold Bellan poursuit sa transformation : le domicile est un axe structurant de l'accompagnement.

Cette évolution se traduit d'abord par une nouvelle organisation des établissements, qui s'inscrivent désormais dans une **logique de plateformes territoriales de services**. L'objectif est d'aller au-delà de l'hébergement en proposant une palette de réponses souples et graduées, en appui du maintien à domicile.

Dans cette dynamique, le Pôle domicile de Paris souhaite développer un **Centre de ressources territorial (CRT)**, à l'instar de celui déjà déployé au sein du Pôle gérontologique de Magnanville. Ces dispositifs jouent un rôle clé : ils coordonnent les interventions, soutiennent les professionnels et les aidants, et mobilisent rapidement des solutions adaptées lorsque la situation se fragilise. Ils sécurisent les parcours et retardent, lorsque cela est possible, l'entrée en établissement.

En parallèle, la réforme des services à domicile amorce un changement structurel majeur avec la création des **Services autonomie à domicile (SAD)**, au Pôle domicile de Paris et au Pôle gérontologique de Magnanville. Issus du rapprochement entre les services de soins infirmiers à domicile (SSIAD) et les services d'aide à domicile, ces nouveaux dispositifs simplifient les démarches pour les usagers et renforcent la qualité de l'accompagnement, en décloisonnant les interventions d'aide et de soin, pour un accompagnement global, plus lisible et mieux coordonné.



Nous co-construisons nos projets en fonction des besoins et des ressources de chaque territoire. Nos réponses sont guidées par le souci de décloisonner les secteurs, au service d'un parcours des personnes plus fluide et sans rupture.

SOPHIE VILLEDIEU

Directrice générale adjointe en charge des secteurs Personnes âgées et Sanitaire





Le virage ambulatoire

Dans le secteur sanitaire, la Fondation accompagne le développement de l'hôpital de jour et de l'hospitalisation à domicile, afin de limiter les hospitalisations complètes et de proposer des prises en charge plus souples.

À Monchy-Saint-Éloi, l'hôpital de jour de réadaptation cardiaque doublera sa capacité d'ici 2028.

À Chaumont-en-Vexin, les places en ambulatoire passeront de 20 à 50, avec la construction de nouveaux espaces de rééducation.

À Paris 14e et Paris 10e, des projets de rénovation et d'extension accompagnent le renforcement des capacités en hospitalisation de jour.

Parallèlement, l'Hôpital à domicile poursuit son développement, notamment autour d'une expertise en soins palliatifs.

De nouvelles expertises et des réponses ciblées

La Fondation développe également des expertises spécifiques

- * **Inclusion scolaire** et accompagnement gradué des enfants en situation de handicap ;
- * **Diversification des modalités d'hébergement** pour les jeunes adultes ;
- * **Ouverture d'un service d'accueil de jour** pour adultes porteurs de troubles du spectre autistique ;
- * **Création de dispositifs pour personnes handicapées vieillissantes** : unité Personnes handicapées Vieillissantes en Ehpad et équipe mobile à domicile ;
- * **Transformation de places d'Ehpad vers des unités spécialisées** (psychiatrie, précarité, Alzheimer précoce).

→ **À Romainville**, par exemple, un projet consiste à convertir des places d'Ehpad en lits d'accueil médicalisé pour des personnes en situation de grande précarité.

→ **À Montesson**, une transformation de places d'Ehpad en unité psychiatrique est en réflexion, en lien avec le centre hospitalier de proximité.

Formation **Accompagnement** **fin de vie**



La Fondation Léopold Bellan propose à ses professionnels une formation sur mesure dédiée à l'accompagnement de la fin de vie, afin de renforcer les compétences humaines, éthiques et cliniques des équipes. Cette formation aborde à la fois le cadre législatif et éthique de la fin de vie, la communication avec les résidents et les familles, l'adaptation des soins, ainsi que la posture professionnelle des soignants. Conçue au plus près des réalités du terrain, elle vise à offrir un accompagnement respectueux, apaisé et digne des personnes accompagnées, tout en soutenant les professionnels dans ces situations sensibles.





Accompagnement de la fin de vie :

une expertise reconnue et en développement

La Fondation Léopold Bellan porte depuis de nombreuses années un engagement fort en faveur de l'accompagnement de la fin de vie.

Il s'appuie sur une culture palliative développée au sein de ses établissements, fondée sur la qualité des soins, l'attention portée aux personnes et à leurs proches, ainsi que le soutien aux professionnels.

En 2025, dans un contexte de débats parlementaires autour de l'évolution du cadre législatif sur la fin de vie, **le comité éthique de la Fondation a été pleinement mobilisé**. Ses travaux ont nourri la réflexion institutionnelle, en réaffirmant des principes essentiels : respect de la dignité, prise en compte de la volonté des personnes, accompagnement global et place des proches.

Parallèlement, **la Fondation a franchi une nouvelle étape structurante en candidatant à un appel**

à projets pour la création d'une Maison d'Accompagnement et de Soins Palliatifs.

Ce projet a été retenu en 2026 par l'Agence Régionale de Santé Centre-Val de Loire.

Implantée à Tours, sur le site de la Grande Bretèche, cette structure proposera un lieu d'accueil à taille humaine, entre le domicile et l'hôpital. Elle sera organisée en trois unités de vie de quatre chambres, soit 12 places, complétées par 4 chambres pour l'accueil des proches.

Pensée comme un lieu de vie ouvert et apaisant, elle offrira un accompagnement global associant soins médicaux, soins de confort, soutien psychologique et accompagnement des aidants.

Par ce projet, la Fondation Léopold Bellan confirme son rôle d'acteur engagé dans les évolutions du secteur et sa volonté de contribuer à un accès plus équitable et plus humain aux soins palliatifs.

#3



S'appuyer
sur des
fondations
solides

Les professionnels au cœur de la transformation

La première richesse de la Fondation réside dans l'engagement de ses 2700 professionnels !



Ce sont les acteurs essentiels des transformations engagées au service des personnes accompagnées.

Dans un contexte d'évolution continue des métiers du médico-social, la politique des Ressources Humaines s'est articulée autour de priorités structurantes : le dialogue social, le développement des compétences, la qualité de vie au travail, la prévention des risques professionnels et la lutte contre l'absentéisme.

Un dialogue social permanent

L'année a été marquée par une dynamique soutenue de dialogue social. Les élections professionnelles ont également constitué un temps fort, renforçant la représentativité des équipes et la légitimité des instances. Ce cadre de dialogue, régulier et constructif, accompagne les évolutions de l'organisation et sécurise les transformations engagées.



Prévenir les risques et améliorer durablement les conditions de travail

L'année 2025 a notamment été marquée par la mise en œuvre d'un accord structurant relatif à la prévention des risques professionnels, témoignant d'un engagement renforcé en faveur de la santé et de la sécurité, de méthode des salariés.

CET ACCORD S'ARTICULE AUTOUR DE PLUSIEURS AXES

- La mise en place d'une démarche structurée de prévention des risques professionnels, reposant sur un diagnostic préalable des situations et de l'organisation du travail au sein des établissements.
- La réalisation d'un diagnostic approfondi de l'exposition aux facteurs de risques professionnels, confié à un intervenant extérieur spécialisé, sur un panel d'établissements représentatifs des différents pôles d'activité de la Fondation.

- Le développement d'une analyse partagée des situations de travail susceptibles de générer des risques, afin d'identifier les leviers d'adaptation des postes et d'amélioration des conditions de travail.
- La consolidation d'une culture commune de la prévention à l'échelle de la Fondation, fondée sur une méthodologie harmonisée, l'implication des acteurs concernés et le dialogue avec les partenaires sociaux.

Agir contre l'absentéisme, un enjeu collectif

La prévention de l'absentéisme a constitué un axe de travail prioritaire en 2025, en lien étroit avec les démarches de qualité de vie au travail et d'évaluation des risques.

La Fondation a engagé une approche globale, articulant analyse des causes, actions de prévention et accompagnement des équipes.

PLUSIEURS LEVIERS SONT MOBILISÉS

- Un suivi renforcé des indicateurs et une meilleure compréhension des facteurs d'absentéisme,
- La mise en place d'actions de prévention ciblées, notamment sur les risques professionnels et l'usure au travail,
- Le développement du dialogue de proximité entre encadrement et équipes,
- L'accompagnement des retours à l'emploi et des situations individuelles.

Cette démarche agit durablement sur les conditions de travail, contribue à l'engagement des professionnels et garantit la continuité de l'accompagnement des personnes accueillies.



Former et accompagner les évolutions des métiers

Dans un environnement en mutation, la Fondation a renforcé son investissement en matière de formation afin d'accompagner l'évolution des pratiques professionnelles et de sécuriser les parcours.

L'ANNÉE 2025 A ÉTÉ MARQUÉE PAR

- Le déploiement de formations transversales (accompagnement des publics, posture professionnelle, management, prévention des situations complexes),
- Le développement de parcours adaptés aux besoins des établissements, favorisant la montée en compétences au plus près du terrain,
- La poursuite du partenariat avec les écoles formant nos professionnels éducatifs et soignants, facilitant l'accès à des formations qualifiantes et diplômantes,
- Le soutien aux mobilités internes et aux évolutions professionnelles, contribuant à fidéliser les équipes.

Cet effort de formation traduit la volonté de la Fondation de professionnaliser durablement ses métiers et d'accompagner chaque salarié dans son développement.



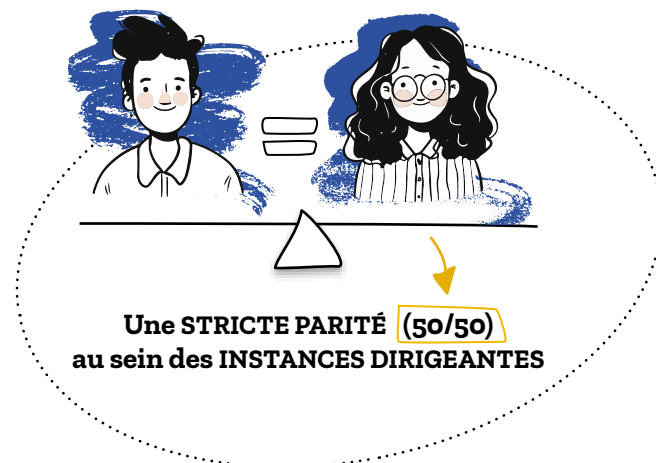
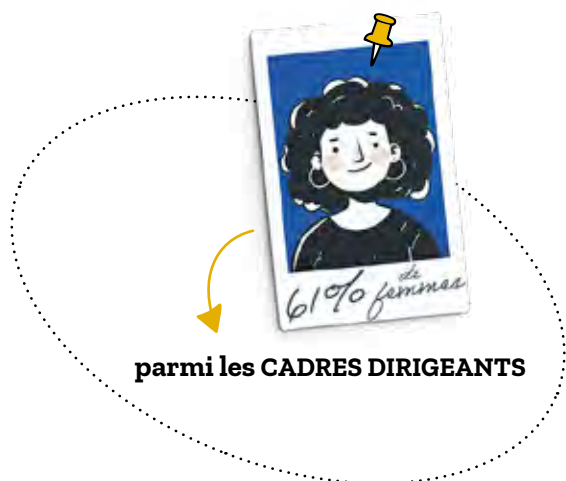
Une attention constante à la qualité de vie au travail

Au-delà de la prévention, la Fondation poursuit ses actions en faveur du bien-être au travail, en développant des espaces de dialogue, des dispositifs d'écoute et des initiatives locales contribuant à renforcer la cohésion des équipes et la qualité de l'environnement professionnel.

Une politique volontariste en faveur de l'égalité professionnelle

La Fondation obtient un score de 98/100 à l'Index Égalité Femmes-Hommes, traduisant des résultats particulièrement élevés sur l'ensemble des indicateurs : équité salariale, accès aux augmentations et promotions, accompagnement des retours de congé maternité et représentation dans les plus hautes rémunérations.

**CETTE DYNAMIQUE SE REFLÈTE ÉGALEMENT
DANS LA GOUVERNANCE, AVEC :**



Garantir la qualité et la sécurité des accompagnements



La Fondation Léopold Bellan place la qualité et la sécurité des accompagnements au cœur de sa mission. Les résultats des évaluations, certifications et enquêtes de satisfaction montrent l'engagement concret des équipes et l'impact sur le quotidien des personnes accompagnées.

Résultats des évaluations et certifications

2025 fut une année de très forte mobilisation autour de la préparation de l'évaluation de la qualité des établissements et services médico-sociaux et de la mise en œuvre du 6^e cycle de certification des établissements de santé.

28 ÉTABLISSEMENTS ET SERVICES ONT REÇU UNE VISITE DE CERTIFICATION OU D'ÉVALUATION (26 évaluations et 2 visites de certification)



- Dans le cadre de la procédure de certification des établissements de santé conduite par la Haute Autorité de Santé (HAS), les établissements sanitaires de la Fondation Léopold Bellan ont obtenu, en 2025, des résultats venant reconnaître la qualité et l'engagement de leurs équipes au service des patients et de la sécurité des soins. Le Pôle hospitalier Léopold Bellan de Paris a ainsi été certifié avec mention "Haute qualité des soins", soit le plus haut niveau de certification attribué par la HAS. L'Hôpital de prévention et de réadaptation Léopold Bellan de Chaumont-en-Vexin a, quant à lui, obtenu la certification "Qualité des soins confirmée". Ces décisions soulignent l'engagement quotidien des professionnels.
- Vingt-six établissements sociaux ou médico-sociaux ont été évalués selon le nouveau référentiel national de la Haute Autorité de Santé (HAS), avec **plus de 95 %** de taux de réponse aux critères impératifs. Les résultats obtenus sont remarquables puisqu'environ **96 %** des établissements de la Fondation évalués en 2025 sont classés A ou B sur le site Qualiscope de la HAS contre 55% des établissements qui atteignent ce classement au niveau national.

*93,3% des répondants estiment
l'accompagnement proposé de qualité.*



En complément de ces regards extérieurs, plus d'une vingtaine d'audits internes ont également été menés tout au long de l'année. Une méthodologie d'**auto-évaluation**, organisée en ateliers « speed meeting », a permis de croiser les regards afin de questionner les pratiques et de proposer des actions d'amélioration adaptées à chaque établissement.

Satisfaction des personnes accompagnées

Les enquêtes 2025 confirment un haut niveau de satisfaction : **93,3 %** des répondants estiment que l'accompagnement proposé est de qualité. Les indicateurs montrent également une perception positive pour le respect des droits, la mise en œuvre des projets personnalisés et le cadre de vie, soulignant l'impact concret de l'engagement des équipes sur le terrain.

Innovations et ludopédagogie

Pour renforcer la culture qualité, la Direction Qualité poursuit ses approches ludiques :

- Jeux de piste destinés aux professionnels pour préparer les évaluations et diffuser les bonnes pratiques ;
- Version adaptée aux personnes accompagnées pour mieux connaître leurs droits.



Le renforcement des systèmes d'information

La Fondation Léopold Bellan poursuit la modernisation de ses systèmes d'information pour offrir aux professionnels des outils adaptés et sécurisés, renforçant ainsi la qualité des accompagnements.



Schéma directeur des systèmes d'information

2025 - 2028

Le schéma directeur 2025-2028 poursuit les objectifs suivants : renforcer les infrastructures, déployer les logiciels métiers, structurer le pilotage du système d'information, améliorer la gouvernance et maîtriser les coûts.

Plusieurs projets structurants ont été menés :

- Finalisation du déploiement du logiciel Imago, le dossier des usagers pour le secteur Enfants et Jeunes et extension au secteur des Adultes en situation de handicap.
- Amélioration de la cybersécurité des infrastructures.
- Généralisation de l'utilisation du logiciel Octime pour la gestion des temps, ainsi que du logiciel Beetween pour l'aide au recrutement.
- Renforcement des équipes et mise en place de groupes de travail pour piloter les projets.

Ces initiatives facilitent le travail des équipes, améliorent le suivi des personnes accompagnées et garantissent la continuité des services



Sécurité numérique et cybersécurité

La sécurité des systèmes d'information constitue un pilier fondamental pour protéger les données sensibles et assurer la continuité de l'activité, notamment dans le secteur médico-social et sanitaire.

La Fondation s'appuie sur une Politique de Sécurité des Systèmes d'Information (PSSI) et sur une Charte d'utilisation des systèmes d'information qui définissent les règles et responsabilités de chaque utilisateur.

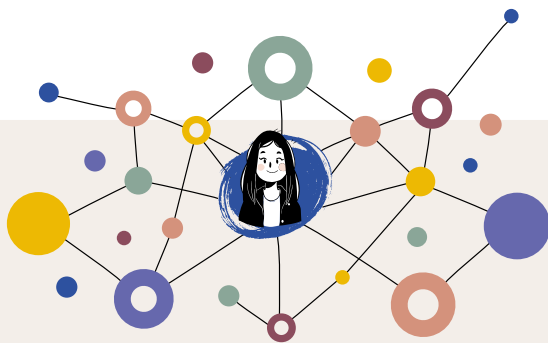
CETTE POLITIQUE COUVRE :

- La protection des données : sauvegardes, chiffrement, conformité au Règlement Général de la Protection des Données.
- La sécurisation des postes et des réseaux contre les virus ou les intrusions.
- L'utilisation de la messagerie sécurisée en santé, qui garantit des échanges protégés pour les informations médicales, intégrée aux dossiers usagers.

DES ACTIONS CONCRÈTES COMPLÈTENT CETTE POLITIQUE :

- Modernisation du parc informatique et migration des serveurs vers des prestataires certifiés Hébergeurs de Données de Santé ou respectant la norme internationale ISAE 3402 (International Standard on Assurance Engagements).
- Campagnes régulières de phishing pour sensibiliser les utilisateurs.
- Participation au programme européen Care, incluant audits externes et tests d'intrusion pour renforcer la sécurité informatique.

Ces mesures garantissent un espace numérique de confiance, essentiel pour le travail des équipes et pour la qualité des services offerts aux personnes accompagnées.

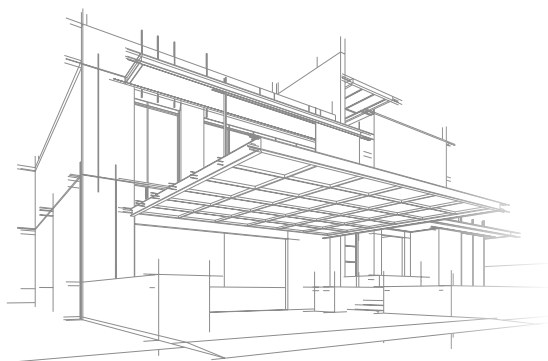


Les projets à venir :

- Gestion de la restauration, dématérialisation, intranet, portail salarié et solution de e-learning.
- Réflexion sur les conditions et les outils de déploiement de l'intelligence artificielle pour accompagner les professionnels dans leur quotidien et sécuriser nos usages.
- Gestion de la maintenance des bâtiments assistée par ordinateur et des achats.

dans tous les établissements.

Quelques grands projets de nos établissements



Construction et réhabilitation du Pôle gérontologique de Magnanville

La Fondation a construit **un nouveau bâtiment pour accueillir 80 résidents** porteurs de troubles cognitifs, incluant la création d'une unité d'hébergement renforcée.

Après la livraison de ce bâtiment début avril 2026, **les travaux de réhabilitation des bâtiments Anne des Landes et Broquelet vont débiter**. Cette restructuration complète inclut la rénovation des chambres et salles de bain, le désamiantage, la mise en conformité des systèmes de désenfumage et la modernisation des équipements.

✳ **DURÉE DES TRAVAUX :**
juillet 2024 à octobre 2028

✳ **COÛT :** 34,5 M€

✳ **FINANCEMENTS / SUBVENTIONS :**

- Fonds propres : 13 740 K€
- CNSA : 9 381 K€
- Conseil départemental des Yvelines : 6 000 K€
- Emprunt bancaire : 5 402 K€



Délocalisation du Pôle épilepsie de Créteil à Combs-la-Ville

Le projet consiste en la création d'ateliers pour 50 personnes, d'un hôpital de jour pour 20 personnes et d'une Maison d'Accueil Spécialisée pour 40 personnes.

- * **DURÉE DES TRAVAUX :**
Avril 2025 à janvier 2027
- * **COÛT :** 24,3 M€
- * **FINANCEMENTS / SUBVENTIONS :**
 - Autofinancement : 4 530 K€
 - Subvention Région Ile-de-France : 200 K€
 - Subventions CNSA / SEGUR : 5 000 K€
 - Emprunt bancaire : 14 560 K€
- * **ÉQUIPEMENTS :**
796 K€, financés par emprunt



Reconstruction des Habitats du Pôle autonomie de Creil

Le Foyer de l'Étincelle bénéficiera d'une reconstruction complète pour disposer de 61 logements accessibles aux personnes à mobilité réduite, dont 45 dans le bâtiment neuf et 16 dans le bâtiment réhabilité. Des travaux complémentaires, tels que les voiries, réseaux divers et le parking, sont inclus dans le projet.

- * **DURÉE DES TRAVAUX :**
juillet 2025 à février 2028
- * **COÛT :** 11,4 M€ TTC
- * **FINANCEMENTS / SUBVENTIONS :**
 - Autofinancement : 1 400 K€
 - Subvention Conseil départemental de l'Oise : 1 304 K€
 - Emprunt bancaire : 8 743 K€
- * **ÉQUIPEMENTS :**
400 K€, financés par emprunt
- * **PROJET COMPLÉMENTAIRE :**
Ombrières photovoltaïques sur parking



Un Comité éthique renouvelé



Créé en 2015, le Comité éthique de la Fondation Léopold Bellan est une instance consultative placée sous la responsabilité du Conseil d'administration. Il éclaire les professionnels dans l'exercice de leurs responsabilités et accompagne la réflexion institutionnelle sur les situations complexes rencontrées dans les établissements.

En 2025, son règlement intérieur a été actualisé afin d'adapter son fonctionnement aux réalités du terrain et de renforcer son efficacité.

Les directeurs d'établissement peuvent désormais saisir le Comité une fois par an, en complément des saisines de la Direction Générale. Les travaux locaux devront également être partagés au niveau plénier afin d'assurer cohérence et diffusion des réflexions à l'échelle de la Fondation.



POURSUITE DES TRAVAUX SUR L'AUTONOMIE



Après un premier travail consacré à l'autonomie des jeunes, le Comité poursuit ses réflexions sur l'autonomie des personnes âgées et des adultes en situation de handicap. Ces travaux aboutiront à la rédaction de deux nouveaux éclairages éthiques, destinés à nourrir la réflexion collective et à soutenir les équipes dans leur pratique quotidienne.



Composition du Comité Éthique

Le Conseil d'administration a désigné les membres suivants :

ANNE CHERET

administratrice,
Présidente du Comité Éthique

RENÉ CESSIEUX

administrateur

VÉRONIQUE MARGRON

administratrice

MANUEL TEIXEIRA

conseiller éthique, directeur du Pôle
médico-éducatif de Vayres-sur-Essonne

CATHERINE KERDELHUÉ

directrice du Pôle domicile de Paris

ENGUERRAN LLORENS

directeur du Pôle gériatrique de Tours

FATIMA TAOUFIKI

directrice adjointe au Pôle médico-social
de Septeuil et Mantes-la-Jolie

DR ELSA MHANNA

médecin au Pôle hospitalier de Paris

DR CATHERINE RUELLAN

médecin au Pôle médico-éducatif de
Seine-et-Marne

AGNÈS BRUNEL

cadre de santé à l'Hôpital de prévention et
de réadaptation de Chaumont-en-Vexin

CINDY PEREIRA

cadre de santé aux Habitats médicalisés
de Monchy-Saint-Eloi

SAADIA BELLAGSSOURI

coordinatrice du pôle domicile au Pôle
gériatrique de Magnanville

PIERRE FRESNOIS

chef de service éducatif au Pôle
autonomie de Noyon

SYLVIE MANTION

chefe de service au Pôle surdité Paris 14e

WILLIAM HAUTTERRE

chef d'atelier aux Ateliers de Magnanville

SANDRINE COUVELARD

psychologue aux Ateliers de Chinon

MICHELINE DORRYHÉE

éducatrice au Pôle épilepsie de Bry-sur-
Marne

GHANIA CHOUIB

représentante des usagers et des
familles

SYLVAIN DENIS

représentant des usagers et des familles

AURÉLIEN DEPRET

Directeur Qualité et Gestion des risques

→ **Cette composition observe une pluralité des profils (administrateurs, directions, professionnels de terrain, médecins, cadres de santé, représentants des usagers) et une diversité des ancrages territoriaux.**

#4



Une œuvre
tourné
vers l'avenir



Hackathon et innovations

Le 4 avril 2025, la Fondation a organisé chez son partenaire l'Institut Régional du Travail Social (IRTS) Paris Parmentier un hackathon réunissant près d'une centaine de professionnels, experts, étudiants et partenaires autour de deux défis identifiés lors d'une consultation interne.

L'entraide professionnelle

Vers une culture de coopération renforcée.

Inspirés notamment par des modèles européens d'organisation collaborative, les participants ont travaillé sur la question : comment renforcer l'entraide entre collègues ?

L'équipe lauréate a proposé Talent'Aide, solution numérique simple et collaborative s'appuyant sur une messagerie professionnelle existante.

SES OBJECTIFS :

- faciliter les demandes d'aide au quotidien ;
- valoriser les compétences internes ;
- permettre l'expression des besoins et du ressenti ;
- renforcer les liens entre collègues, y compris entre établissements.



Autodétermination : accompagner la vie affective et sexuelle

Le second défi portait sur un sujet sensible et essentiel : faciliter l'autodétermination des personnes accompagnées, notamment dans leur vie intime, affective et sexuelle.

Les échanges ont permis de rappeler un principe fondamental :

" Les personnes accompagnées sont des citoyens de droit, dont la liberté et le consentement doivent être respectés et accompagnés."



L'équipe lauréate a imaginé "Le Code a changé", un jeu pédagogique destiné aux adolescents accompagnés (12-16 ans), pour aborder de manière ludique et structurée les questions de rapport à l'autre, consentement, émotions, respect de soi et des autres, influence des réseaux sociaux.

Conçu pour être co-construit avec professionnels, familles et jeunes, adaptable à différents publics, ce prototype pourra évoluer vers des formats complémentaires, y compris numériques.

Cet hackathon constitue le point de départ d'un travail structuré d'expérimentation et de déploiement.

Il témoigne de la capacité de la Fondation à mobiliser l'intelligence collective, à aborder des sujets complexes avec responsabilité et à faire émerger des solutions concrètes au service des personnes accompagnées et des professionnels.



La culture, au cœur de notre ADN

De la fanfare populaire aux concours de déclamation et de musique, la culture constituait, pour Léopold Bellan, un levier d'émancipation et de participation à la vie de la cité. Cette vision demeure au cœur du projet de la Fondation Léopold Bellan qui, conformément à ses statuts et à ses orientations à horizon 2030, affirme que l'accès à la culture favorise l'autonomie, la confiance en soi et le lien social.

À l'approche du centenaire du **Concours international de musique Léopold Bellan**, créé en 1926, et dans un contexte de développement des partenariats culturels, la Fondation a choisi de faire de 2025-2026 une année placée sous le signe de la culture.

L'objectif est double : structurer une véritable politique culturelle institutionnelle et renforcer l'accès effectif des personnes accompagnées à la création artistique.

LA CONSTRUCTION D'UNE POLITIQUE CULTURELLE PÉRENNE S'ORGANISE AUTOUR DE QUATRE PRIORITÉS :

- **Garantir les droits culturels** pour tous.
- **Faire de la culture un levier** de bien-être et de cohésion.
- **Développer l'éducation artistique et culturelle** comme facteur d'égalité des chances.
- **Structurer des partenariats durables** en ouvrant davantage les établissements sur leur environnement local.



Quelques partenaires



Des projets culturels diversifiés

Dans plusieurs établissements, des initiatives structurantes sont déjà à l'œuvre :

- À Romainville, un projet d'exposition croisée avec le Frac a mis en dialogue art médiéval et art contemporain.
- À Vayres-sur-Essonne, un atelier radio favorise l'expression et les échanges intergénérationnels avec les Ehpad.
- À Tours, un projet de tiers-lieu culturel est en cours à la résidence La Grande Bretèche, avec une demande de labellisation déposée. La Fondation gère déjà deux tiers-lieux à Mantes-la-Jolie et Septeuil.



Atelier Radio à Vayres-sur-Essonne

Le concours de peinture

Léopold Bellan



Créé en 2002, le concours de peinture est devenu un rendez-vous fédérateur et intergénérationnel dans les établissements. Il mobilise chaque année enfants, adultes en situation de handicap, personnes âgées et patients autour d'un thème commun, favorisant l'expression, la créativité et le travail collectif.

SUIVEZ LA CÉRÉMONIE DU CONCOURS
DE PEINTURE 2025



À l'occasion des 140 ans de la Fondation, la 22^e édition, placée sous le haut patronage de Emmanuel Macron, a rassemblé 185 artistes âgés de 18 mois à 102 ans autour du thème :

*Fêtons les 140 ans
de la Fondation
Léopold Bellan*

Le 22 mai 2025, la cérémonie de remise des prix s'est tenue à la Résidence médicalisée Léopold Bellan – site de la Grande Bretèche à Tours, réunissant près de 150 participants. Vingt-quatre œuvres ont été distinguées.

L'artiste-auteure Marie Barros, diplômée des Beaux-Arts de Paris, a proposé une lecture sensible des créations, les mettant en perspective avec des figures majeures de l'art contemporain telles que Yayoi Kusama, Roy Lichtenstein, Niki de Saint Phalle ou Sophie Calle.

Cinq œuvres primées ont été sélectionnées pour illustrer les supports de communication institutionnels, intégrant ainsi pleinement la création des personnes accompagnées à l'image publique de la Fondation.



Les cinq œuvres primées



SAVS DU
PÔLE
AUTONOMIE
DE NOYON



RÉSIDENCE
MÉDICALISÉE
HARDOUIN



PÔLE
ÉPILEPSIE
DE BRY-
SUR-MARNE



PÔLE
MÉDICO-
ÉDUCATIF
DE SEINE-
ET-MARNE





Des dons et legs au service de nos projets

En 2025, la générosité de nos donateurs et testateurs a permis de recueillir près de 2,4 millions d'euros au bénéfice des projets portés par la Fondation Léopold Bellan. Ces ressources essentielles rendent possibles des initiatives concrètes, innovantes et souvent non financées.

Les 5 projets soutenus en 2025

pourront être déployés à compter de 2026 :

* MODERNISATION DE L'ATELIER RADIO

*Pôle médico-éducatif
de Vayres-sur-Essonne*

L'atelier radio permet à des jeunes présentant des troubles du neuro-développement d'explorer de nouveaux modes d'expression et de développer leurs compétences sociales. L'acquisition d'un matériel moderne ouvre désormais la possibilité d'interviews « hors les murs », notamment en Ehpad, renforçant les échanges intergénérationnels et la confiance en soi.

* ESPACES SENSORIELS ET SOCIO-ESTHÉTIQUES

*Hôpital gériatrique Léopold Bellan
de Paris*

Des espaces multisensoriels et des salons de socio-esthétique ont été aménagés pour les patients atteints de maladies neurodégénératives. Ces lieux apaisants contribuent à réduire le stress et l'anxiété, en offrant des moments de détente aux patients, aux familles et aux soignants.



* ATELIERS DE SOCIO-ESTHÉTIQUE

Animés par des professionnels, ces ateliers permettent à des adultes en situation de handicap de retrouver une image positive d'eux-mêmes et de recréer du lien social.

* TIERS-LIEU INTERGÉNÉRATIONNEL *Pôle médico-social de Mantes-la-Jolie et Septeuil*

L'étang de Septeuil a été transformé en espace naturel inclusif, avec des ateliers pédagogiques. Ce projet favorise la participation citoyenne, les rencontres entre résidents, familles et habitants, tout en sensibilisant à la biodiversité et aux éco-gestes.

* DÉMARCHE ZÉRO DÉCHET *Des structures engagées*

La Fondation a engagé une transition écologique ambitieuse : optimisation du tri, réduction des déchets à la source, recours à des produits réutilisables, réparation des équipements existants. Équipes et personnes accompagnées sont pleinement associées à cette dynamique éco-responsable.



Merci à toutes celles et ceux qui, par leur générosité, contribuent à faire vivre et grandir nos projets.



Les réalisations en 2025

- * **CITY STADE**
à la *Maison Léopold Bellan de Bry-sur-Marne*
pour des enfants confiés à l'aide sociale à l'enfance :
un espace sportif favorisant cohésion, dépassement
de soi et bien-être.
- * **FORMATION MONTESSORI**
pour les professionnels en Ehpad
afin d'adapter l'accompagnement des personnes
âgées en valorisant autonomie et capacités
préservées.
- * **DES VÉLOS DANS TOUS NOS EHPAD**
pour encourager l'activité physique adaptée
et maintenir la mobilité des résidents.
- * **FINANCEMENT DE PERMIS DE CONDUIRE**
pour des jeunes accompagnés,
levier déterminant d'insertion professionnelle et
d'autonomie.
- * **MANIFESTATIONS**
"TOUS RÉUNIS AUTOUR DU SPORT"
ayant rassemblé plus de 300 participants autour
d'événements inclusifs et fédérateurs.



Réseaux sociaux

9 600

Personnes
nous suivent !

Une responsabilité environnementale qui se poursuit



Les ambassadeurs

de la transition écologique

Face à l'accélération des crises climatiques - inondations, canicules, dégradation de la qualité de l'air et de l'eau - la Fondation Léopold Bellan a fait de la transition écologique un axe structurant de son projet à horizon 2030.

Dans un secteur sanitaire et médico-social responsable d'une part significative des émissions de gaz à effet de serre, agir est à la fois un devoir environnemental et une exigence de santé publique.

Depuis septembre 2025, dix-huit ambassadeurs issus de dix établissements – professionnels et personnes accompagnées volontaires – constituent une communauté engagée au service de cette ambition. Leur rôle : faire circuler les idées, partager les bonnes pratiques, accompagner les équipes et faire émerger des projets concrets, en cohérence avec la feuille de route Transition écologique 2030.

Faire circuler les idées, partager les bonnes pratiques, et faire émerger des projets concrets.



Réunis lors d'une journée fédératrice organisée à La Ferme du Paysan Urbain (Paris 20e), les ambassadeurs ont travaillé aux côtés de l'équipe Transition écologique et de membres du comité de pilotage (ressources humaines, achats, finances...).

Objectif : mutualiser les expériences et structurer des projets opérationnels pour 2026.



La dynamique de transition écologique

Elle se déploie également à travers des actions de sensibilisation menées directement auprès des personnes accompagnées et des équipes.

Une « mallette pédagogique » a été conçue afin de proposer des supports d'animation adaptés aux ateliers.

Elle permet de sensibiliser de manière interactive aux enjeux liés à la consommation quotidienne, à l'impact des déchets sur l'environnement et aux effets des activités humaines sur le dérèglement climatique. Ces ateliers sont systématiquement co-construits avec les équipes des établissements afin d'être ajustés aux capacités et aux besoins des personnes accompagnées.



Des projets soutenus par la Région Île-de-France

Dans le cadre du Budget participatif écologique et solidaire de la Région Île-de-France, les 10 projets déposés par les établissements de la Fondation lors de l'édition 2025 ont tous été retenus.

Ces projets traduisent une même volonté : réduire l'empreinte environnementale tout en améliorant la qualité de vie des personnes accompagnées et des professionnels.



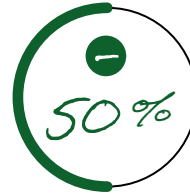
Lancement des audits énergétiques

des établissements soumis au Décret tertiaire

Dans le cadre du Décret tertiaire, tous les établissements tertiaires de plus de 1 500 m² doivent améliorer leur performance énergétique, avec pour objectifs :



consommation
d'ici 2030



consommation
d'ici 2040



consommation
d'ici 2050



Pour identifier les actions prioritaires, la Fondation a lancé des audits énergétiques avec l'appui d'un cabinet spécialisé.

- 2024 : premier audit à la Résidence médicalisée de Septeuil
- 2025 : six nouveaux audits couvrant les établissements de Bois-Colombes, Paris 10e, Fontenay-sous-Bois, rue du Rocher, Seine-et-Marne et Noyon.

Ces audits permettent de proposer des scénarios de travaux de rénovation énergétique, intégrés dans les plans d'investissement des établissements.

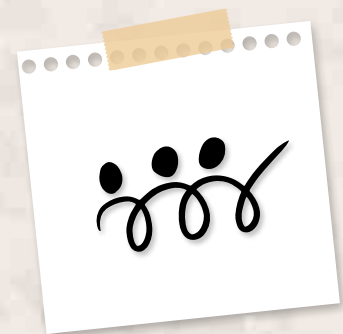
En 2026, les audits continueront, avec priorité sur le compiégnois, Mantes-la-Jolie, Bry-sur-Marne et Verneuil-en-Halatte.

PARALLÈLEMENT, LA FONDATION PRÉPARE :

- des études pour la Gestion Technique des Bâtiment (GTB) de classe B,
- le déploiement d'un nouvel outil de suivi des consommations énergétiques,
- des projets photovoltaïques sur nos parkings (ombrières).

Ces initiatives s'inscrivent dans une vision globale : allier efficacité énergétique, maîtrise des coûts et qualité de vie pour les personnes accompagnées et les équipes.

20/25



... pour s'appuyer
**sur des fondations
solides.**

... pour poursuivre
**notre responsabilité
environnementale.**

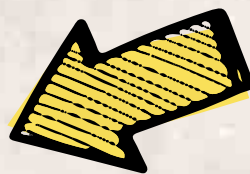
... pour accompagner
les transitions.

... pour améliorer
**durablement la qualité
de vie au travail.**



... pour renforcer **les systèmes d'information.**

#uneannée



de Transformation...



... pour accompagner
avec humanité et exigence.



... pour répondre
aux défis contemporains.

... pour s'engager
au service des plus vulnérables.



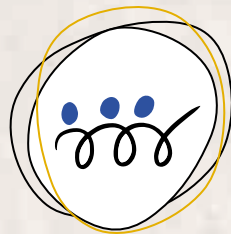
... pour organiser
notre offre autour des parcours de vie,
et garantir leur continuité.

#5



Rapport financier 2025

Chiffres clés



Effectifs

2 709

collaborateurs



dont

412

cadres

2 297

non cadres

Investissements

30 728 K€

Bilan simplifié de la Fondation

en M€

ACTIF	2024	2025
IMMOBILISATIONS NETTES	190,6	204,6
Incorporelles et corporelles	187,5	201,2
Financières	3,1	3,4
STOCKS ET CRÉANCES	27,6	36,7
TRÉSORERIE	63,0	52,9
Placements	46,2	44,5
Disponibilités	16,9	8,4
TOTAL DE L'ACTIF	281,3	294,3

PASSIF	2024	2025
FONDS PROPRES	143,5	148,9
Résultat comptable	1,9	1,1
PROVISIONS ET FONDS DÉDIÉS	34,7	38,8
DETTES	103,2	106,6
Emprunts bancaires	56,7	58,1
Autres dettes	45,9	48,5
TOTAL DU PASSIF	281,3	294,3

Résultats de la Fondation

en M€

	2024	2025
Total des produits d'exploitation	236,7	246,2
Total des charges d'exploitation	236,9	244,9
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	-0,2	1,2
Produits financiers	2,6	1,8
Charges financières	2,0	1,8
RÉSULTAT FINANCIER	0,6	0,0
Produits exceptionnels	2,7	0,0
Charges exceptionnelles	0,3	0,1
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	1,6	0,0
RÉSULTAT COMPTABLE	1,9	1,1
Reprise de résultats	-0,1	-0,2
RÉSULTAT REPORTABLE	1,8	0,8



Secteur Enfants et Jeunes

ENFANTS & JEUNES		SURDITE	IME	PROTECTION DE L'ENFANCE	PETITE ENFANCE	TOTAL
Capacité agréée		442	452	153	362	1 409
Activité réalisée	• Nb de journées / heures	58 975 j	77 376 j	52 013 j	550 920 h	NC
	• Taux d'Occupation	96,0 %	89,1 %	93,1 %	62,5 %	81,9 %
Charges brutes (K€)		16 089	25 007	11 288	10 178	62 562
Produits bruts (K€)		15 863	26 262	10 879	9 995	62 999
Résultat Affectable 2025 (K€)		- 226	869	- 654	- 183	- 194
Résultat Affectable 2024 (K€)		337	925	- 484	- 462	316



Secteur

Adultes en situation de handicap

ADULTES EN SITUATION DE HANDICAP	ESAT	CENTRES D'HABITAT & SERVICES ASSOCIÉS	FOYERS D'ACCUEIL MÉDICALISÉS	TOTAL	
Capacité agréée	652	602	115	1 369	
Activité réalisée	• Nb de journées	132 640	165 687	39 101	337 427
	• Taux d'Occupation	90,4 %	90,6 %	93,2 %	90,8 %
Charges brutes (K€)	25 577	16 510	10 389	52 477	
Produits bruts (K€)	25 291	16 649	10 418	52 358	
Résultat Affectable 2025 (K€)	- 216	50	49	- 116	
Résultat Affectable 2024 (K€)	- 9	249	- 88	152	



Secteur

Personnes âgées

PERSONNES ÂGÉES	EHPAD	SSIAD	AUTRES SERVICES	TOTAL	
Capacité agréée	962	698	37	1 697	
Activité réalisée	• Nb de journées/ interventions/heures	496 247 j	211 412 i	84 275 h	NC
	• Taux d'Occupation	95,7 %	83,7 %	NC	89,6 %
Charges brutes (K€)	68 157	13 379	4 597	86 133	
Produits bruts (K€)	65 359	13 702	4 107	83 168	
Résultat Affectable 2025 (K€)	- 2 859	358	- 490	- 2 991	
Résultat Affectable 2024 (K€)	- 2 426	108	- 466	- 2 784	



Secteur **Patients**

PATIENTS	PÔLE HOSPI PARIS	PÔLE CARDIO COMPIÉ- GNOIS	HPR CHAUMONT	HAD MAGNAN- VILLE	HÔPITAL VIDART	TOTAL	
Capacité agréée	210	93	90	35	40	468	
Activité réalisée	• Nb de journées	54 847	18 003	25 201	18 586	5 879	122 516
	• Taux d'Occupation	77,5 %	96,8 %	88,3 %	147,5 %	58,6 %	89,5 %
Charges brutes (K€)	25 793	8 329	9 032	4 403	3 078	50 636	
Produits bruts (K€)	26 398	8 845	9 631	4 973	3 276	53 124	
Résultat Affectable 2025 (K€)	605	515	599	570	198	2 488	
Résultat Affectable 2024 (K€)	209	781	15	301	654	1 960	





20/25 **RAPPORT**
D'ACTIVITÉ

IMPRIMÉ SUR PAPIER RECYCLÉ

REMERCIEMENTS

Nous remercions l'ensemble des personnes ayant contribué à la rédaction de ce rapport.

CRÉDITS PHOTO

Hamid Azmoun, Julie Limont, Aurélia Blanc, Adobestock

IMPRESSION

Fem Imprimeurs, Choisy-le-roi • Juin 2026

CONCEPTION / RÉALISATION

Gwenaële Cosquéric



FONDATION
LÉOPOLD BELLAN

FONDATION LÉOPOLD BELLAN RECONNUE D'UTILITÉ PUBLIQUE

64, rue du Rocher 75008 Paris - 01 53 42 11 50

fondation@fondationbellan.org